



Entre vous et nous

FÉVRIER 2024

*J'ai besoin de ton cœur
pour faire battre le mien.*

*Foyeuse
Saint Valentin*



ÉDITION DE MARS 2024

DATE DE TOMBÉE: 22 FÉVRIER 2024

DISTRIBUTION: 26 FÉVRIER—1ER MARS 2024

Courriel: entrevousetnous@hotmail.com

Informations municipales

Séances du conseil 2024

Jour	Date	Lieu	Heure
Lundi	15 janvier 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	12 février 2024	Laverlochère	19 h 00
Lundi	11 mars 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	8 avril 2024	Laverlochère	19 h 00
Lundi	13 mai 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	10 juin 2024	Laverlochère	19 h 00
Lundi	8 juillet 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	12 août 2024	Laverlochère	19 h 00
Lundi	9 septembre 2024	Angliers	19 h 00
Mardi	7 octobre 2024	Laverlochère	19 h 00
Lundi	11 novembre 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	9 décembre 2024	Laverlochère	19 h 00

SERVICES MUNICIPAUX SITE INTERNET:

www.laverlochere-angliers.org

[www.facebook: municipalité de](https://www.facebook.com/municipalite%20de%20Laverlochere-Angliers)

Laverlochère-Angliers

TÉL.: (819) 765-5111

FAX: (819) 765-2564

Les numéros de téléphone à contacter en **cas d'urgence** pour la municipalité

1^{ère} personne à contacter

Responsable des travaux publics:

819-277-4114

Contremaître: 819-629-7102

Publicité au journal

FORMAT	TARIF RÉSIDENTS	TARIF NON RÉSIDENTS
Carte d'affaires:	5.00\$	10.00\$
1/4 de page:	6.00\$	12.00\$
1/2 page:	7.00\$	14.00\$
1 page:	10.00\$	20.00\$

La neige est tombée très rapidement dernièrement.

Petits conseils à retenir.

- 👉 Adoptez une conduite sécuritaire
- 👉 Ne traversez pas la neige de votre propriété de l'autre côté de la route.
- 👉 Placez vos poubelles dans votre cour pour éviter qu'elle ne soit propulsée par la déneigeuse.
- 👉 Profitez bien de beaux moments à l'extérieur.

Mot d'ordre: RESPECT ET PRUDENCE!

Mot de la directrice générale



Message de la directrice générale.

Bonjour à vous citoyens et citoyennes de Laverlochère-Angliers,

Déjà le début du troisième mois depuis mon entrée en poste à la direction générale de la municipalité, je suis encore à l'étape de prendre connaissance du fonctionnement et de l'historique des dossiers.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal qui ont accepté de faire une rencontre de travail supplémentaire par mois en plus de la séance régulière du conseil. Ce qui nous permet de faire avancer les dossiers plus rapidement.

Nous avons dû retarder l'adoption du budget au 25 janvier 2024 car nous devons reprendre des dossiers en retard, prendre le temps d'évaluer et déterminer quels sont les dossiers prioritaires.

L'année 2024 promet d'être très occupée. Étant la dernière année pour la réalisation des projets pour l'enveloppe TECQ 2019-2024, assurer le support au comité organisateur de la fête du centenaire d'Angliers qui se déroulera les 19-20-21 juillet, veiller à l'avancement du projet des systèmes individuels de traitement de l'eau potable (voir le communiqué de M. Guy Trépanier), le tout en conservant l'objectif d'améliorer le fonctionnement afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Dans la prochaine parution du journal, du mois de février, vous pourrez prendre connaissance du budget, du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 ainsi qu'un résumé des projets en cours pour l'enveloppe TECQ.

Je remercie les employés et les ressources externes avec qui j'ai la chance de travailler et sur qui je peux compter pour accomplir le travail colossal nécessaire au bon fonctionnement d'une municipalité. Sans oublier, les personnes impliquées dans le milieu, ces personnes qui travaillent silencieusement aux seins des différentes organisations et qui sont si importants pour conserver les services offerts.

En terminant, je vous souhaite de profiter pleinement de notre belle saison hivernale. Sortez dehors, on met nos raquettes et skis pour profiter des merveilleux sentiers l'Entrevent, situé sur la rue Labelle Ouest, qui sont entrevu par la Corporation de développement de Laverlochère, profitez aussi des sentiers de Récréation des quinze secteurs Angliers. Pour les amateurs de pêche blanche, je vous souhaite le plus gros mais surtout beaucoup de plaisir.

Municipalement vôtre,

Claudette Lachance, DG de Laverlochère-Angliers.



Projet d'installation d'équipements de traitement de l'eau dans les résidences de la zone urbaine d'Angliers.

État d'avancement du projet et prochaines étapes

Retour sur l'historique du projet

Pour faire suite aux demandes pressantes de la municipalité, le gouvernement du Québec a mis en place en 2019 un groupe de travail qui avait pour mandat de trouver une solution permanente au problème de l'eau potable. Ce groupe de travail est animé par l'Institut national de Santé publique du Québec (INSPQ) et il permet de mettre à contribution et de façon concertée tous les organismes publics qui sont concernés par la situation. Ainsi depuis 2020, les Ministères de l'Environnement (MELCCFP), le Ministère des Affaires Municipales (MAMH), la Santé publique régionale (CISSSAT) et la municipalité de Laverlochère-Angliers ont convenu d'une possible solution et se rencontrent régulièrement pour assurer le suivi d'un projet expérimental d'installation d'équipement de traitement dans chacune des résidences. La municipalité bénéficie aussi des services d'ingénierie et des services juridiques de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM).

Le projet d'installation d'équipements de traitement des eaux dans chacune des résidences a été retenu en 2020 parce que aucun des scénarios qui avaient été étudiés depuis une vingtaine d'années n'était réalisable. Tout a été analysé: le creusage de puits, l'approvisionnement par des sources d'eau souterraines naturelles, le traitement des eaux de la rivière par une usine de filtration en amont ou en aval du barrage, l'évaluation des conséquences sur le réseau d'aqueduc et les autres canalisations sanitaires et pluviales et même les conséquences sur l'opération de l'éventuelle usine de traitement des eaux usées. Dans tous les cas les projets devenaient impossibles. Parfois pour des raisons techniques mais surtout parce que les coûts étaient tellement élevés que malgré un financement gouvernemental qui pouvait atteindre jusqu'à 95% du coût de projet, il venaient s'ajouter des coûts annuels d'opération de ces systèmes qui auraient provoqué des augmentations de taxes à des niveaux inacceptables.

La situation actuelle.

Donc, l'installation d'un système de traitement dans chacune des résidences est apparu comme la meilleure solution. C'est toutefois un projet innovateur qui vient modifier les façons de faire habituelles. Il faut s'assurer que nous n'aurons pas de mauvaises surprises avant, pendant et après. C'est le travail qui est en train de se faire depuis trois ans. Il faut s'assurer que le projet se finance adéquatement, qu'il se réalise dans des coûts raisonnables et prévisibles, que le fonctionnement des systèmes de traitement dans les résidences soit fiable et le plus facile possible à utiliser par les citoyens, que le coût d'opération annuel soit raisonnable et que le suivi de cette nouvelle façon de faire soit efficace et aisément réalisable pour la municipalité et les ministères concernés. Le tout doit aussi répondre aux lois et règlements des ministères responsables de l'environnement, de l'administration municipale et de la santé publique.

Actuellement, le financement du projet a été accepté par le Ministère des Affaires municipales (MAMH), le Ministère de l'Environnement (MELCCFP) a autorisé le projet sous conditions de certaines dernières vérifications entre autres concernant le fonctionnement des équipements.

Nous entrons donc dans les dernières étapes qui devraient mener à l'installation des équipements de traitement dans les résidences. Des tests de vérification de la technologie choisie sont en train de se faire à partir de l'installation, dans la station de pompage,

d'équipements de traitement des eaux du même type que ceux prévus pour les résidences et commerces. Ces tests s'ajoutent à d'autres qui ont été fait l'automne dernier dans une station de recherche et de transfert technologique. Jusqu'à présent, les tests démontrent que l'on atteint le niveau de qualité d'eau qui répond à la réglementation du ministère. Nous évaluons actuellement la possibilité de dépasser ces normes tout en s'assurant que cela est possible en conservant une opération simple et économique des systèmes de traitement. Le but est toujours que les équipements installés dans les maisons et entreprises demeurent simples et économiques afin que tous les résidents soient en mesure de les utiliser adéquatement et pendant longtemps.

Les prochaines étapes.

En résumé, nous visons toujours l'année 2024 pour compléter l'installation des systèmes de traitement de l'eau dans chacune des résidences où les citoyennes et citoyens le décideront. À court terme, les dernières vérifications techniques sont en train de se faire et les résultats vous seront transmis. Nous arrivons aussi à l'étape où les activités d'informations se multiplieront.

Il y aura une rencontre d'information publique avec l'ensemble des partenaires gouvernementaux concernés qui se tiendra vraisemblablement d'ici la fin de mars. Nous voulons que cette rencontre vienne compléter un ensemble d'activités d'information que seront réalisées auparavant. Le but étant que les questions que suscitent le projet puissent être répondues d'ici là et plus directement à tous les résidentes et résidents concernés. Des rencontres directes seront organisées pour prévoir concrètement l'installation de ces équipements dans votre maison. Les informations et les documents sur l'entente légale relative à la cession des équipements par la municipalité au propriétaire de la résidence ainsi que les responsabilités futures du résident et de la municipalité seront acheminés aux propriétaires. Des informations seront aussi transmises pour faire connaître comment utiliser les équipements ainsi que les coûts annuels d'opération prévus pour ces systèmes.

Ces activités d'information et d'échanges visent à fournir à tous les résidentes et résidents toutes les informations nécessaires pour faciliter la prise de décision concernant l'installation ou non d'un système traitement dans la résidence et de bien évaluer les conséquences actuelles et futures de cette décision.

Durant cette période, la municipalité complètera aussi tous les documents nécessaires pour lancer les appels d'offres au moment qu'elle jugera approprié. Si tout va bien, comme les choses semblent l'indiquer, l'installation des équipements devrait se faire avant la fin de l'année. Toutefois, par expérience et par prudence, la municipalité pourra le confirmer officiellement d'ici le début du printemps.

Guy Trépanier
Responsable du suivi du projet pour la municipalité



Fraternité St-Isidore de Laverlochère

Dans la paroisse, il existe un organisme pour venir en aide aux familles lors d'un décès. Par la présente, nous tenons à vous informer que la cotisation de la Fraternité St-Isidore est maintenant payable à partir du 1^{er} janvier 2024 et ce jusqu'au 15 février 2024. Nous vous demandons de payer directement à un membre du comité (voir la liste en bas de la feuille).

La cotisation est de 5,00\$ par année pour un adulte de 18 à 70 ans. Un coût de 2,00\$ est ajouté à la famille dont les enfants sont âgés de moins de 18 ans. **Les personnes qui sont membres actuellement continuent de payer leur cotisation même si elles ont plus de 70 ans. Un amendement a été apporté pour les personnes de 70 ans et plus qui voudraient devenir membre de la Fraternité St-Isidore; la personne devra payer un coût de 75,00\$ plus la cotisation annuelle.**

Cette cotisation donne droit à 100 couverts ou moins pour le repas, le jour des funérailles; lorsqu'il y a plus de 100 couverts, le coût est de 7,00\$ du couvert additionnel.

Pour les **non-membres** qui voudraient un repas, le coût est de 10,00\$ du couvert.

Un amendement a été apporté pour les couverts servis. Si la famille demande 100 couverts, mais que nous servons 50 couverts seulement, nous facturerons 50 couverts à 7,00\$ du couvert. Ceci a pour but d'éviter les abus.

Pour informations, communiquez avec la direction. Vous pouvez payer votre cotisation à ces personnes :

Présidente :	Ginette Mayer	Tél : 765-4441
Secrétaire :	Louiselle Robert	Tél : 765-3321
Direction :	Réal Bélanger	Tél : 765-2045
	Hélène Morand	Tél : 765-2392
	Claudette Lepage	Tél : 765-5461
	Carole Jetté	Tél : 629-1664
	Ghislain Beulé	Tél : 765-4591

Merci à l'avance de votre contribution!

Louiselle Robert
Secrétaire

Message important aux propriétaires demeurant près des lacs ou à la campagne.

Pour votre sécurité, il est très important que l'accès à votre propriété soit assez large pour qu'un véhicule d'urgence puisse y circuler et être capable de virer.



CLUB DE L'ÂGE D'OR

« LE RELAIS DE L'AMITIÉ »



FÉVRIER

Anniversaires

Rita Gingras:	8	Claude Dénomme:	21
Réginald McFadden:	9	André Lambert:	21
Guy Trépanier:	11	Gérard Ouellet:	22
Philippe Falardeau:	13	Simone Laplante:	23
Cécile Rondeau:	14	François Dufresne:	28



Invitation
à un repas
entre amis
de l'Âge d'Or

JEUDI

22 FÉVRIER

17 H 30

À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR

DE LAVERLOCHÈRE

15.00 \$ PAYABLE

À L'ENTRÉE

Le local du Relais de l'Amitié
est ouvert les lundi, mercredi et jeudi dès 13 h

Venez vous amuser!



[https://
www.facebook.com/
profile.php?
id=61553754058189](https://www.facebook.com/profile.php?id=61553754058189)

Fabrique de St-Isidore

Intentions de messes

Dimanche 4 février 2024 à 9 heures 30

835...Aurore Falardeau et Maxime Barrette.... Collecte funéraires

876...Claire Carrière... Collecte funéraires

926...Diane Lepage.... Collecte funéraires

Dimanche 18 février 2024

1001... Ghyslaine Lacasse... Collecte funéraires

1029... Marcel Bélanger... Claudette Lortie et enfants

1063... Thérèse Beaulé... Cercle des Fermières



SAVIEZ-VOUS QUE PLUSIEURS ACTIVITÉS SE SONT TENUES EN 2023 ? ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE, PRÉPARATION D'UN DINER COMMUNAUTAIRE, SOUPER DES FÊTES, MESSSES, ETC.

SANS OUBLIER LES SOIRÉES AU SALON COMMUN OÙ LES LOCATAIRES SE REJOignent POUR JOUER ET ÉCHANGER, OCCASIONNANT DE BELLES SOIRÉES ANIMÉES !!!



Souper des Fêtes



Épluchette de blé d'Inde



Messes

NOUS EMBAUCHONS!

PRÉPOSÉ(E) EN RÉSIDENCE

BEAU CONTACT AVEC
UNE CLIENTÈLE DU
TROISIÈME ÂGE.

SENTIMENT D'ACCOMPLISSEMENT.

NOMBRE D'HEURES SELON VOS
DISPONIBILITÉS.



PLUS BESOIN DE SE CASSER LA TÊTE
POUR VOS LUNCHS! DE PLUS VOTRE
30 MINUTES EST RÉMUNÉRÉ.



22,25\$/H (RI)
20,50\$/H (RPA)

16,00\$/H + PRIME DE 6,25/H (RI) OU
4,50\$ (RPA). NOUS FORMONS SUR
PLACE. L'EXPÉRIENCE EST UN ATOUT
ET EST RECONNUE. AUGMENTATION
APRÈS UN AN. HEURES DE CONGÉS
MOBILES REMIS EN ARGENT S'ILS NE
SONT PAS PRIS.



☎ 819-629-2828 (DEMANDEZ MME LINE GÉLINAS)

✉ DG@TCPAT.ORG

📍 96 RUE STE ANNE, VILLE-MARIE, QC J9V 2B7



Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : une ligne d'aide aux services bonifiés

Saviez-vous que le déploiement progressif des services de la [Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés \(LAMAA\)](#) est complété ? Son mandat a été bonifié pour accompagner les personnes âgées et les adultes en situation de vulnérabilité qui vivent de la maltraitance. Les intervenants de la LAMAA peuvent également offrir un soutien aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, d'organismes communautaires et des milieux légal et financier par un service de consultation professionnelle téléphonique.

Capsules vidéo sur la lutte contre la maltraitance

Afin d'en apprendre davantage sur les types de maltraitance, vous êtes invités à consulter ces [capsules vidéo](#), à la fois ludiques et informatives. Elles ont comme objectifs principaux d'informer la population sur le phénomène de la maltraitance tout en continuant de la démystifier, d'en favoriser la reconnaissance et d'améliorer les savoirs entourant ses formes et ses causes. N'hésitez pas à les faire circuler dans vos réseaux.

Journées des partenaires pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2023 : 250 personnes au rendez-vous

Les 14 et 15 novembre derniers ont été l'occasion de rassembler des partenaires gouvernementaux, communautaires, privés ainsi que du secteur de la recherche concernés par la bientraitance et la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes majeurs en situation de vulnérabilité. Plus de 250 personnes dont 30 conférenciers étaient présentes pour partager les meilleures pratiques, diffuser de nouvelles connaissances et faire la promotion de pratiques innovantes. La [captation vidéo](#) de l'événement est disponible sur le site web du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Balado : Lancement de *Cibles Grises*

Pour sensibiliser le grand public à la maltraitance envers les personnes âgées et à ses multiples facettes, la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Université de Sherbrooke vient de rendre disponibles les premiers épisodes de son [balado *Cibles Grises*](#). Les épisodes sont d'une durée approximative de 15 minutes et présentent des contenus scientifiques vulgarisés, des entrevues avec des experts ainsi que des réponses à l'actualité et à la désinformation dans les médias.

Faire cesser les situations de maltraitance

Pour toute information sur la maltraitance envers les adultes vulnérables et les personnes âgées, nous vous invitons à consulter [Québec.ca](#).

Bibliothèque Laverlochère, *jeudi soir, 19h à 20h30.*

Pour toutes demandes spéciales ou renseignements, sans vous présenter à la bibliothèque, vous pouvez communiquer avec nous, à l'adresse courriel suivante, en tout temps :

laverlochere@reseaubiblioatnq.gc.ca

Nous essaierons de répondre à vos besoins, dans un bref délai.

Ce mois-ci, nous voulons vous parler de la section

Livres jeunesse, 2 à 10 ans

Dans un avenir rapproché, nous prévoyons rafraîchir certaines collections de volumes que nous avons présentement.



Sur cette table ronde, vous pouvez laisser les volumes que vous feuilletez, en choisissant ceux que vous voulez apporter à la maison. Pour nous, c'est un moyen de grossir le nombre de volumes consultés, au niveau du Réseau Bibliothèque régional.



Les petits peuvent faire du coloriage, sur cette table.



Bienvenue à tous nous jeunes, de 2 à 10 ans.



Le décor de cette pièce change, un peu, selon les périodes.



Tu as la possibilité d'apporter 4 volumes chaque semaine ou pour une durée de 3 semaines.

Laurianne Brassard, Diane Presseault et Suzanne Gélinas

TABLE DE CONCERTATION POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE

Bonjour à tous.

Permettez-moi en ce début d'année de vous souhaiter une heureuse année 2024.

Veillez prendre note que depuis le 29 décembre 2023 je ne suis plus travailleuse de milieu (ITMAV) pour la Table de concertation pour les personnes âgées du Témiscamingue.

Maintenant je serai disponible pour faire de l'accompagnement pour la Table de concertation pour les personnes âgées du Témiscamingue.

J'aimerais vous dire un gros merci chers clients de m'avoir donné la chance d'entrer chez -vous et de m'avoir fait confiance.

À bientôt.

Nicole Lambert

Accompagnatrice de la Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue

Téléphone : 819-629-2828

Bibliothèque d'Angliers

La bibliothèque d'Angliers est ouverte le mardi à 18 h 30. L'échange de nouveaux livres aura lieu le 21 février.



Éducation populaire d'Angliers

Bonjour,

Voici un message de l'Éducation populaire d'Angliers.

- Yoga, le jeudi à partir de 19 h dès le 18 janvier à la salle Simard.
- Vie active, mardi à 10 h à la salle de l'Église.
- Vous êtes toujours le bienvenue aux cours même si vous en manquez.



Aussi, d'ici la fin février, il y aura une formation sur la fabrication du shampoing en barre, des chandelles, la culture de pousses et de germination ainsi que la façon de cuisiner les légumineuses. Les dates sont à venir, vous pouvez communiquer avec Bernadette Roberge (819-949-4511) ou Denise Brodeur (819-949-3908). Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook (éducation populaire d'Angliers).



Club de l'âge d'or " Les navigateurs d'Angliers".

ANNIVERSAIRES

JANVIER

Christian Brassard : 24

Denise Brodeur : 29

FÉVRIER

Richard Pépin : 5

Maurice Dubé : 16

Linda Jacques : 21

Nos parties de cartes se tiennent toujours le mercredi à 13h30. Pour le moment, elles ont lieu dans la salle de l'église. En février, nous retournons dans notre local. Merci beaucoup aux employés de la municipalité pour le ménage effectué. Nous sommes vraiment reconnaissants pour les efforts effectués afin de rendre notre local aussi bien qu'il était au printemps dernier.

Nous avons maintenant une chaise monte-personne pour permettre à ceux et celles qui ont de la difficulté avec les escaliers.

Notre prochaine activité sera pour la St-Valentin. Nous tiendrons également notre assemblée annuelle que nous avons dû reporter suite au dégât d'eau. En assistant à cette assemblée, vous pourrez exprimer vos idées pour des activités futures.

Nous communiquerons bientôt avec vous par la chaîne téléphonique

Vous n'êtes pas membres et vous désirez participer à notre activité? Appelez au 819-949-4231..

Les cartes de membres 2024 seront en vente au montant de 20\$.

Ginette St-Hilaire, secrétaire-trésorière.



PAROISSE ST-VIATEUR ANGLIERS

DIMANCHE LE 21 JANVIER 2024 À 9H30

751--- Jean-Marie Lavigne----- Parents et amis

DIMANCHE LE 4 FÉVRIER 2024

742--- Rosylde et Jean-Maurice Falardeau----- Parents et amis

*Vous désirez faire chanter une messe pour une personne décédée ou une intention personnelle?
Le coût est de 20\$. Communiquez avec moi au 949-4231. Ginette St-Hilaire*

Vous voulez que la lampe du sanctuaire brûle à vos intentions personnelles pour 5 jours? Le coût est de 5,00\$

Merci pour votre grande générosité pour la dîme 2023 : 1 485,00\$ Vous recevrez un reçu d'ici la fin janvier.

Monsieur le curé a célébré notre messe du Jour de L'An. Nous avons allumé 12 petits lampions pour chacun des mois de l'année. Voici quelques photos de notre belle célébration :



*Vous pouvez rejoindre M. le curé Rénal Dufour
au 819-723-2388 ou au 819-629-6961
Ginette St-Hilaire au 819-949-4231 ou au 819-290-4142*



Gagnante du 18 janvier:
Denise Prévost
se mérite: 412 \$

1 502 \$

On cherche la clé du coffre.

Numéro éliminé: 28

Prochain tirage: le 25 janvier

Au profit de : la Mission catholique anishnabé et
les paroisses du Témiscamingue - secteur Nord

Table de concertation pour les aînés d'Angliers

Les personnes de 65 ans et plus bénéficient d'un service monétaire qui pourrait vous intéresser.

La prochaine date pour présenter vos demandes est le 1^{er} mars 2024

Le comité se réunit à tous les 3 mois et distribue l'argent que nous recevons de la Table de Concertation de Ville-Marie. Voici ce que nous pouvons payer :

À chaque année, nous donnons :

40\$ pour le déneigement

40\$ pour le ménage

30\$ pour la pelouse.

Vous pouvez l'effectuer vous-mêmes. Nous ne voulons pas de factures. À compter du 1^{er} novembre 2023, vous devez simplement déposer une note à l'arrière de la maison de Pauline Morel dans la boîte mise à votre disposition sur laquelle vous écrivez ces 3 services. Ce n'est pas imposable.

Nous payons également 8\$ pour un rendez-vous médical à Ville-Marie, 10\$ pour la clinique médicale à Fabre, 20\$ pour un rendez-vous à Rouyn-Noranda et à Témiscaming. Il faut cependant nous présenter un billet de présence que vous demandez lors de votre rendez-vous. Pour le moment, nous nous en tenons à un voyage par mois car le montant que nous recevons est limité.

Si vous désirez plus d'informations pour ce service, contactez Ginette St-Hilaire au 949-4231 ou 819-290-4142.

Les membres du Comité sont : Pauline Morel et Ginette St-Hilaire



Merci à Robert Hénault pour son dévouement lors de la confection du journal des derniers mois.

Ton implication auprès des citoyens, ton application dans le travail de montage et le goût de bien informer les citoyens sont remarquables.

Merci Robert et au plaisir,

Line

Bonne pêche et soyez prudents sur la glace!



SERVICE ENTRAIDE FUNÉRAIRE D'ANGLIERS

Les membres du service d'entraide funéraire ont apporté des changements depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- Il n'y aura plus de cotisation annuelle pour être membre du service.
- Lors des repas funéraires, un montant de 10\$ par assiette sera demandé pour les résidents d'Angliers.
- Pour les non-résidents qui veulent avoir un repas après les funérailles ou la sépulture d'un de leur proche, le coût sera de 15\$ par assiette.

Nous garderons le même menu pour le moment.

Les bénévoles ne garantissent plus de pouvoir offrir le service à la date demandée.

Voici les raisons qui nous ont amenées à prendre ces décisions:

La hausse des prix des aliments.

Le coût pour se procurer les accessoires : assiettes, ustensiles, verres à café, etc...

Le nombre et la disponibilité des bénévoles.

Micheline Plante, présidente.

Pauline Morel

Huguette L'Heureux.

Micheline Marcotte

Ginette St-Hilaire



Responsabilités des propriétaires et des locataires

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

En savoir plus ?

- Informez-vous auprès de votre municipalité ou auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). La RBQ administre le Code de sécurité, dans lequel sont notamment consignées des obligations concernant la sécurité incendie.
- Ces obligations s'adressent entre autres aux propriétaires d'immeubles **de plus de deux étages et de plus de huit logements**.
- Vous êtes visé par cette réglementation? Pour tout savoir sur vos obligations, consultez rbq.gouv.qc.ca/securite.

Au son de l'avertisseur de fumée : sortez !

La fumée est mortelle et se propage rapidement. Chaque seconde est comptée, vous avez moins de trois minutes pour évacuer!

- Alertez sans délai vos enfants et les autres occupants.
- Sortez de la maison sans perdre de temps.
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Appelez le 9-1-1 une fois dehors.

La règle d'or

Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.

Appliquez la formule qui augmentera vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie :

Vérifiez l'avertisseur de fumée + Préparez un plan d'évacuation + Exercez-vous à évacuer

Augmentez vos chances de sortir **sain et sauf** d'un incendie.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de sécurité incendie de votre municipalité ou consultez securitepublique.gouv.qc.ca.

L'avertisseur de fumée... sauve des vies !

Avez-vous un avertisseur de fumée ?

Les incendies mortels surviennent **surtout la nuit**. Pensez-y! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller !

- Installez des avertisseurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement.

Rappelez-vous, le feu ne dort jamais !

Sécurité publique Québec

Québec